



*Bulletin Intercommunal d'Information*

*Juin 2017 - n° 34*

# La Lettre *de Lot et Tolzac*

[www.lotettolzac.fr](http://www.lotettolzac.fr)

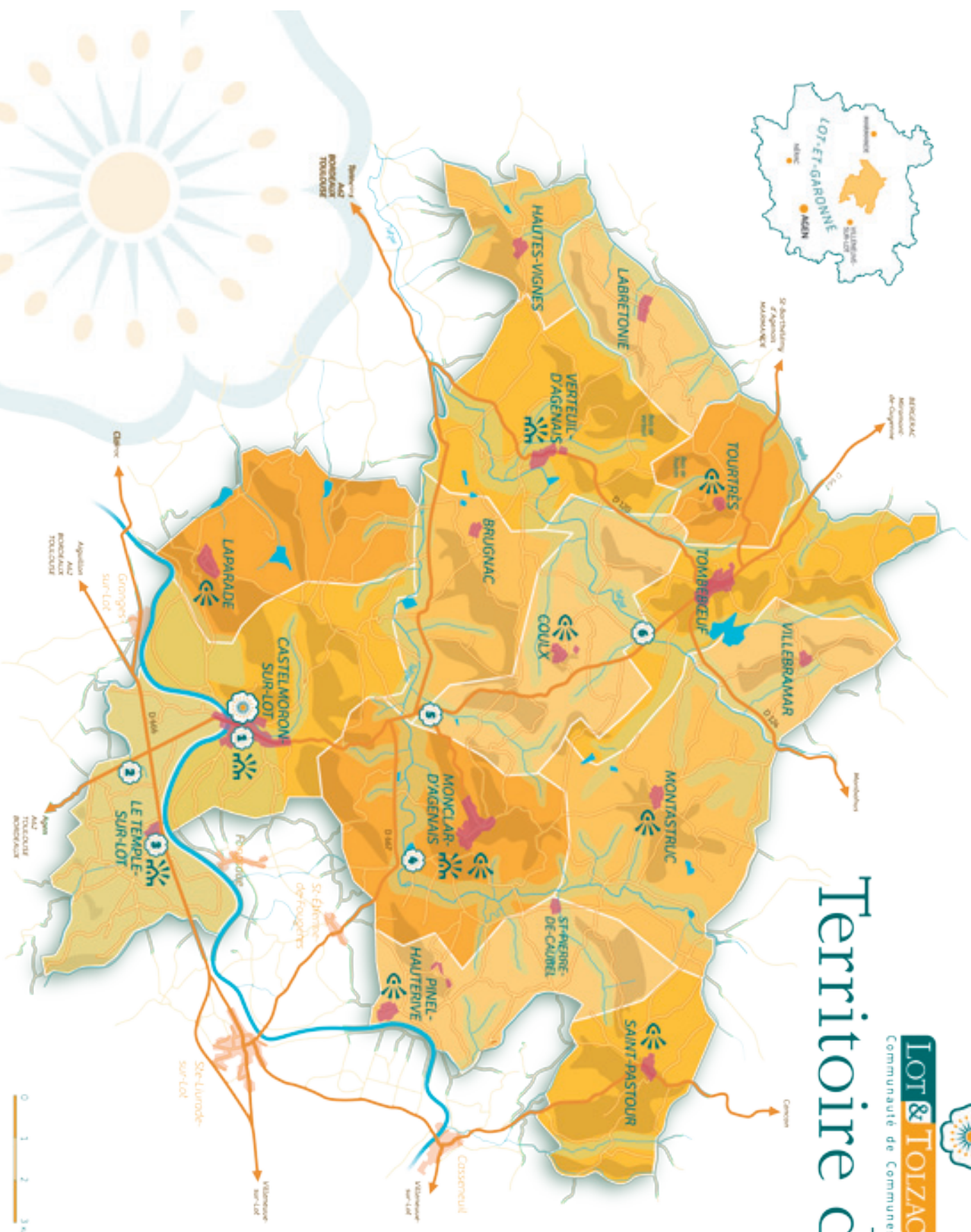
Brugnac - Castelmoron sur Lot - Coulx - Hautesvignes - Labretonie - Laparade - Le Temple sur Lot - Monclar d'Agenais - Montastruc - Pinel-Hauterive - Saint Pierre de Caubel - Saint-Pastour - Tombeboeuf - Tourtrès - Verteuil d'Agenais - Villebramar



**LOT & TOZAC**

Communauté de Communes

# Territoire de Vie



## LÉGENDE

- Communauté de Communes LOT & TOZAC
- Mairie et Collège
- Zone d'activités économiques
- Office de Tourisme
- Centre de Loisirs
- Déchèterie
- Services techniques
- Sites Natura 2000
- Points de vue





# LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE », MAIRE DE COULX

En 2014, les élus ont eu la volonté de créer une Commission dédiée au développement économique afin de renforcer l'économie vitale de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac (C.C.L.T.).

En effet, l'identité rurale forte du territoire où des actions constantes ont été menées auprès des Agriculteurs et du développement de l'agro-tourisme, devait s'allier aux professionnels de l'artisanat et du commerce, autres acteurs essentiels de notre paysage économiques. A ce titre, en 2014, une enquête a été réalisée auprès de ces professionnels, pour identifier leurs besoins et leurs attentes.

En parallèle, la C.C.L.T. a décidé de redynamiser la zone artisanale au lieu-dit « Gouneau » sur la commune du Temple-Sur-Lot en créant un pôle d'activités attractif pour les artisans, P.M.E. ou autres commerces, projet mené en partenariat avec la SEM47.

Implantée au croisement des axes routiers Agen/Castelmoron-sur-Lot et Aiguillon/Villeneuve-sur-Lot, la zone de Gouneau est d'une superficie de 176 600 m<sup>2</sup>, découpée en lot à la demande soit un total cessible de 140 000 m<sup>2</sup>. À ce jour, 9 entreprises ont acquis 79 180 m<sup>2</sup>.

Deux types de structures ont été conçus pour accueillir toutes entreprises, en création ou en cours de développement :

- Un 1<sup>er</sup> bâtiment de 273 m<sup>2</sup> a été créé : il est spécialement dédié à la location attractive de 7 bureaux livrés « clé en main » avec téléphone et accès internet ; 3 sont d'ores et déjà retenus. Un espace de co-working sera également mis en place.

- Un 2<sup>ème</sup> de 435 m<sup>2</sup>, constitués de 3 ateliers de 145 m<sup>2</sup> chacun avec bureau et sanitaires. Ils sont aussi proposés à la location avec la possibilité d'achat après 2 ou 3 ans ; 1 atelier est retenu et un 2<sup>ème</sup> est réservé.

L'architecture du concept a été particulièrement pensée pour mettre en avant les nouvelles technologies, la zone d'activités de « Gouneau » devenant le reflet dynamique et attractif de notre territoire et du département. Cette réalisation innovante sera fonctionnelle dès le 14 juillet prochain. Nous invitons, tout entrepreneur intéressé par cette nouvelle conception, à solliciter la C.C.L.T. pour une visite des lieux.

Une autre action menée en faveur des professionnels de l'artisanat et du commerce, a été le conventionnement entre les chambres consulaires du commerce et de l'artisanat et la C.C.L.T. Ce partenariat a permis d'apporter un soutien financier de la C.C.L.T., par la prise en charge d'un accompagnement individuel pour chacune des entreprises. Dans l'ensemble, le bilan positif de cette mesure, nous a conduit à renouveler les conventions ce deuxième trimestre 2017, pour les 2 prochaines années.

Quant à l'agriculture, depuis la création de la C.C.L.T., nous avons contribué au versement d'une aide à l'installation de 128 agriculteurs. L'agriculture est un domaine dynamisé par le vivier de jeunes agriculteurs et la diversité des productions. En effet, les efforts d'investissements de nos producteurs dans la création de lacs individuels d'irrigation et le lac collectif du Loubet de Tombeboeuf, ont permis un renouvellement du type de culture produites pour des organismes de l'agro-alimentation et de semences, dont les marges sont plus rémunératrices. Egalement, la CCLT poursuit son partenariat avec le Service Remplacement 47 afin d'accompagner le remplacement des agriculteurs en arrêt de travail.

Nous nous réjouissons de notre agriculture, créatrice d'emplois et de ses investissements dont les bénéficiaires ont une répercussion jusqu'au secteur de la grande distribution.

Agriculteurs, Entrepreneurs, Artisans et Commerçants, pour vos désirs d'entreprendre, de développer votre activité, la C.C.L.T. est à votre écoute pour un soutien personnalisé et n'hésitez pas à m'interpeller sur les sujets de développement économique vous préoccupants.

M. DANIEL FURLAN



## Communauté de communes Lot-et-Tolzac

12 avenue de comarque  
47260 Castelmoron sur Lot

Téléphone : 05 53 84 82 48

Courriel : contact@lotettolzac.fr

Site Internet : www.lotettolzac.fr

### Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

La Lettre de Lot-et-Tolzac - I.S.S.N. : 2258-3696

Tirage : 3700 exemplaires

Directeur de la publication : Gérard STUYK - Rédaction et conception : Communauté de communes Lot-et-Tolzac

Crédit photo : Communauté de communes Lot-et-Tolzac, mairies du territoire, CDT 47, Eco-emballages, crèche le nuage rose, centre de loisirs Lot-et-Tolzac.

Création et impression : Imprimerie Baudelin

## SOMMAIRE

TERRITOIRE DE VIE 2

DÉVELOPPEMENT 7

VOIRIE 10

ENVIRONNEMENT 10

TOURISME 12

JEUNESSE 16

## A LA DÉCOUVERTE DE 2 COMMUNES DU TERRITOIRE

Riche de 15 communes, la Communauté de communes Lot-et-Tolzac vous présentera deux communes à chaque édition du bulletin communautaire. Entrez dans l'histoire du territoire !

### 1. Hautesvignes : une grande force de caractère pour une petite commune !



Il semblerait que la commune d'Hautesvignes doive son histoire à ce qui en fait sa caractéristique :..... le noisetier ! L'étymologie d' « Hautesvignes » n'étant pas connue, rien n'établit un lien entre le nom de la commune et la vigne, comme beaucoup peuvent le penser.

Cependant, les noisetiers poussent en nombre sur cette partie du territoire, et ce depuis des centaines d'années... Arbre sacré pour les celtes, il représente la sagesse concentrée ! Support de l'écriture sacrée ogamique, c'est également avec sa branche que les sourciers trouvent de l'eau.

Ainsi, il peut s'agir de la raison pour laquelle les Nitiobroges, peuple celte, ont élu domicile sur ces terres en

-400 avant Jésus Christ.

Au cours de son histoire, le Château d'Hautesvignes (propriété, à cette époque, de Charles de Fumel de La Caussade d'Hautesvignes) va notamment accueillir le 19 juillet 1619, le tout jeune roi, Louis XIII, alors âgé de 9 ans, à la suite d'un très violent orage qui fit déborder le Tolzat, la Torgue et les ruisseaux voisins couvrant ainsi les champs et les plaines reliant Tonneins. Après un repas puisant dans les maigres réserves des habitants, le roi et ses troupes finiront par reprendre leur chemin vers Tonneins, le lendemain, à l'issue de la messe donnée à l'église de Saint Etienne d'Hautesvignes.

Après les orages violents détruisant les récoltes en 1626, c'est la peste que les habitants vont devoir affronter entre 1628 et 1631, instaurant la misère et la désolation. S'en suit la sécheresse en 1639. En 1709, ce fut un terrible hiver qui assomma un peu plus les habitants. En 1783, on ne compte plus que 500 habitants. Et la population locale ne va cesser de diminuer (351 hab en 1876 en raison de la variole) atteignant 259 habitants dans les années 1900, puis 187 en 1925.

Mais ce déclin n'empêchera pas les habitants de protester contre les décisions gouvernementales avec humour : en 1905, à l'annonce de l'Inventaire des biens de l'église, le gendarme, venu de Tonneins pour effectuer ce travail, ne trouvera ce jour absolument personne dans le village ! Habitations closes, porte du sanctuaire fermée et clef sur la serrure... Le gendarme retournera à Tonneins bredouille ! L'histoire raconte que l'inventaire aura tout de même lieu 5 jours après... en présence notamment d'un serrurier... au cas où !



#### HAUTES-VIGNES

Population : 163 habitants  
Superficie : 8,9 km<sup>2</sup>

Article issu de l'essai de  
M<sup>me</sup> Annie TIMBEAU-RAPIN  
« Mais où sont les vignes d'antan ? »  
Essai à propos de l'histoire d'Hautesvignes  
(2<sup>ème</sup> partie), p. 2 à 11.

## 2. Monclar d'Agenais : dominante mais pas dominée !.



La commune de Monclar d'Agenais est une bastide fondée en 1256 par Alphonse de Poitiers, frère du Roi de France, devenu par mariage avec Jeanne de Toulouse, comte de Toulouse. Petit à petit, et pour faire face aux invasions, les habitants de Monclar se sont rapprochés du bout du promontoire, haut de 184m. Monclar d'Agenais domine alors la vallée du Tolzac, la plaine du Lot, les collines lointaines du haut Agenais et même par temps clair la chaîne des Pyrénées.

Au XI<sup>ème</sup> siècle, une forteresse fut construite : merlons de terre au début puis défenses en palissades de bois et enfin muraille de sécurité.

En 1254, Alphonse de Poitiers, séduit par le site décide d'y construire une bastide. Construite selon le modèle caractéristique des bastides, son plan est quasiment intact : une place rectangulaire, l'église est en retrait dans l'un de ses coins. Il reste quelques vestiges de l'ancienne enceinte ainsi que quelques maisons à pans de bois. En 1256, Alphonse de Poitiers accorde à Monclar « une charte des libertés ». Cette charte (ou Code de coutumes et privilèges) indique les droits et devoirs des habitants dans 37 articles répartis en 4

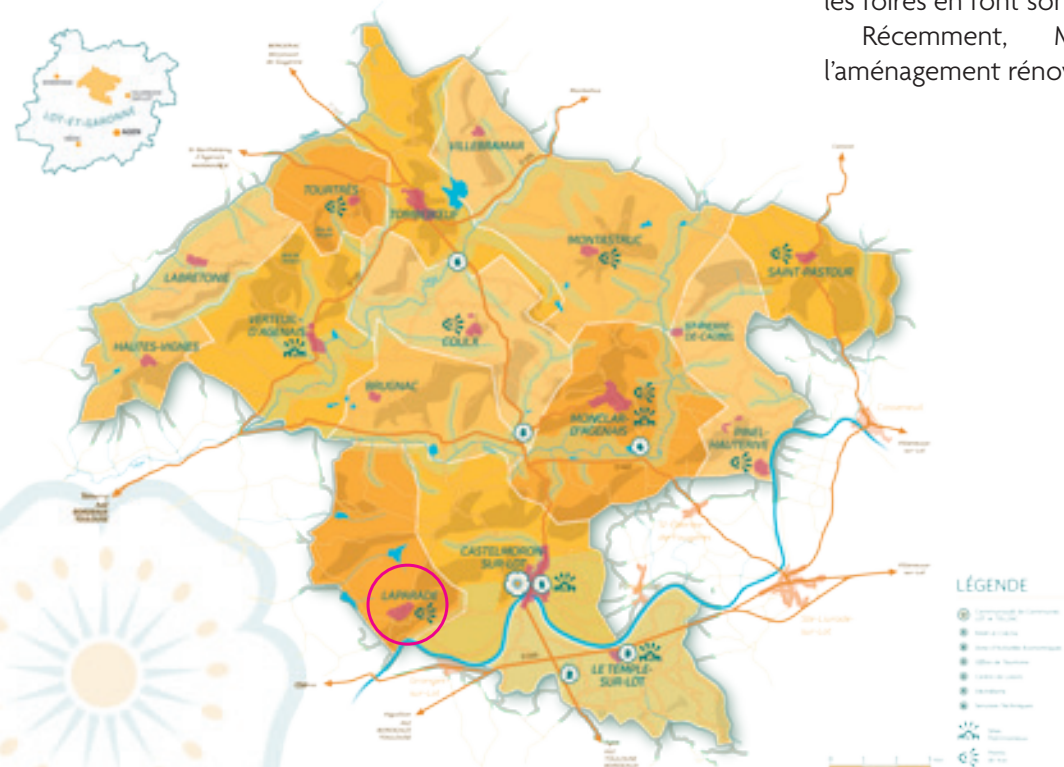
grands thèmes « libertés politiques » / « libertés civiles » / « préoccupations économiques » / « dispositions du droit pénal ». Cette charte, volontairement attractive, est faite pour intéresser les populations environnantes et peupler la Bastide. La charte des libertés de Monclar, avec celle de Monflanquin, sera la première d'une série de 12 actes de même formulation, signés entre 1256 et 1270 sur l'ensemble de l'Agenais.

A la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle (ou au début du XIV<sup>ème</sup> siècle), Monclar est pourvue d'un gouverneur. En 1319, il s'agira d'Amadiou III de Fossat, seigneur de Madaillan. Il terrorise tellement les habitants qu'ils finirent par se plaindre à Edouard II, Roi d'Angleterre, qui en nomma un nouveau !

Pendant 97 ans, Monclar est occupée militairement par les anglais. Monclar redevient française en 1440 lorsque le vicomte de Lomagne reprend la commune pour le compte du Charles VII, Roi de France. Bastide militaire, Monclar d'Agenais constituait une stratégie offensive de la couronne de France, face aux possessions anglaises.

Après la Révolution en 1793, Monclar compte jusqu'à 2 800 habitants ; le commerce et l'artisanat, les marchés et les foires en font son épanouissement.

Récemment, Monclar d'Agenais a inauguré l'aménagement rénové de son bourg.



### MONCLAR D'AGENAIS

Population : 853 habitants

Superficie : 24 km<sup>2</sup>





### En préambule...

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année. Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par le conseil communautaire et suit le débat sur les orientations budgétaires.

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une

### Le contexte budgétaire

Dans un contexte financier contraint par la baisse importante et continue des dotations de l'Etat et la hausse des dépenses liées aux nouvelles compétences, le budget primitif 2017 de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac veille à maîtriser les dépenses de fonctionnement, soutenir les communes dans leurs projets et maintenir un investissement significatif pour assurer un service public de proximité de qualité.

Poursuite des baisses de dotations de l'Etat.

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac subira

### Dépenses supplémentaires liées à l'évolution des compétences

La loi NOTRe « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » renforce les intercommunalités. De nouvelles compétences obligatoires s'imposent aux communautés de communes : exemple au 01/01/2017, le renforcement de la compétence développement économique et touristique. En parallèle, le conseil communautaire a approuvé dès 2015, la prise de compétence plan local d'urbanisme.

### Le budget

Les élus communautaires ont adopté le 11 avril 2017 le budget primitif 2017 de la Communauté de communes. Celui-ci s'élève à 3 979 131 €, dont 2 858 783 € en fonctionnement et 1 120 348 € en investissement. Ce budget est l'expression de la volonté des élus communautaires de continuer à développer de façon harmonieuse le territoire en maîtrisant les dépenses publiques.

Egalement, les différents budgets annexes ont été adoptés :

### CONTACT

M<sup>me</sup> Stéphanie ARNAUD-GRANET,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 42,  
sgranet-lotettolzac@orange.fr

section d'investissement.

- **La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).
- **La section d'investissement** présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, redevance...), par des dotations et par les subventions et/ou le recours à l'emprunt.

**Une fois voté, le budget est exécuté tout au long de l'année. Ce travail d'exécution se fait à deux :**

- Le Président de la Communauté, par l'intermédiaire de ses services administratifs, engage et ordonne les dépenses et les recettes,
- Le Comptable public (Finances Publiques) contrôle, encaisse les recettes et règle les dépenses.

La séparation de l'ordonnateur et du comptable est un principe fondamental en comptabilité publique.

en 2017 une perte de 150 350 € de la dotation globale de fonctionnement par rapport à 2013. Malgré cela la Communauté conserve une capacité d'autofinancement. La bonne capacité d'autofinancement et l'endettement maîtrisé attestent de la solidité financière de la collectivité ce qui lui permet de porter la stratégie et le rayonnement du territoire, de mener les projets structurants et de permettre aux communes d'assurer les compétences de proximité et de services aux habitants

Dès 2018, une compétence supplémentaire obligatoire viendra s'ajouter, la « Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations ». Ce transfert de compétence des communes vers l'intercommunalité se fera sans transfert de ressources. Ainsi, dès à présent, le coût et la mise en œuvre de cette nouvelle compétence sont à l'étude.

- Le budget annexe de la **zone d'activités économiques de Gouneau** s'élève à 623 957 €.
- Le budget annexe du **Pôle d'entreprises économiques** s'élève à 817 187 €.
- Le budget annexe de l'**office du tourisme** s'élève quant à lui à 99 254 €.

**L'ensemble des actions sera mené sans augmentation de la fiscalité.**

## Les grandes actions de l'année 2017

### Développement économique et touristique

- La finalisation de la construction du Village d'Entreprises et d'Artisans permettant la location de bureaux et d'ateliers.
- Extension de l'éclairage public et réfection de la voirie sur la ZAE de Gouneau au Temple afin de donner une image qualifiante.
- Création d'un circuit de Géocaching (Chasse aux trésors grandeur nature) à Saint Pastour mettant en valeur le patrimoine de la bastide.

### Environnement

- Etude et mise en place de nouvelles tournées de collecte pour optimiser les gestes de tri et réduire le volume de déchets
- Modification des amplitudes horaires de la déchèterie et mise aux normes
- Renforcer la communication pour faciliter le geste de tri
- Mailler le territoire de colonnes de tri sélectif supplémentaires

### Aménagement du territoire

- Poursuite de la réalisation du PLUI (zonages et règlement)
- Mise en place de panneaux numériques d'information dans les communes

### Enfance et jeunesse

- Création d'un city-stade



## Le soutien aux projets d'investissement portés par les communes membres

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac a décidé de créer un fonds d'aide à l'investissement des communes membres. Ainsi, sur présentation des projets d'investissement des communes membres, une aide de la

Communauté de communes sera attribuée aux communes. Cette action permet d'accompagner localement les projets structurants des communes membres. Les projets suivants seront soutenus et recevront la somme de 15 000€ chacun :

<b>Labretonie</b>	Construction d'un atelier communal /local chasseur
<b>Coulx</b>	Construction d'un local technique
<b>Pinel Hauterive</b>	Création d'une aire de jeux et de détente
<b>Monclar</b>	Aménagement de bourg
<b>Verteuil</b>	Cantine scolaire et sanitaires école primaire
Toutrès	Travaux d'aménagement et d'accessibilité
<b>HautesVignes</b>	Travaux de parking
Tombeboeuf	Aménagement salle des sports
Villebramar	Rénovation Eglise, parking, cheminement piétonnié
Montastruc	Aménagement paysager du centre bourg
Brugnac	Accessibilité des bâtiments publics
Castelmoron	Travaux de rénovation des cours de tennis

La Communauté de communes Lot-et-Tolzac poursuit les actions en faveur de :

- la promotion des manifestations culturelles,
- l'aide au fonctionnement et à l'encadrement des clubs sportifs,
- les activités sportives et culturelles en direction des jeunes,
- l'aide aux jeunes agriculteurs (4 000 € par installation),
- l'aide à l'installation des médecins (5 000 €) en zone

- sensible de désertification médicale,
- le soutien au remplacement des agriculteurs,
- le développement de réunion de sensibilisation à destination des artisans et des commerçants,
- l'accompagnement des commerçants dans leurs projets de transmission, création, reprise...
- la vente de composteurs,
- ....



#### *Une ferme de découverte bien connue...*

La ferme du Chaudron Magique est d'abord connue pour son activité d'accueil. En tant que ferme de découverte, elle propose diverses animations pour les grands comme pour les petits.

Le but est que chacun puisse participer de façon active sur la ferme : donner le biberon aux chevreaux, traire les chèvres, faire son fromage ou son pain que chacun pourra ensuite déguster chez lui.

Pour Marie-Pascale et Martin LAVOYER qui ont créé cette ferme, transmettre leur métier de paysan auprès du grand public est une vraie passion.

#### *...mais aussi et surtout une ferme de production et de transformation...*

Il n'en reste pas moins que le cœur de métier du Chaudron Magique reste la production et la transformation. Depuis longtemps, des produits laitiers de chèvres et du mohair sont produits sur place.

Raphaël, qui a récemment repris la ferme en cogérance avec sa mère (suite au départ à la retraite de Martin), a développé de nouvelles activités et produits.

Responsable des cultures sur la ferme, il produit des céréales diversifiées, une partie servant à l'alimentation du troupeau de chèvres et l'autre pour l'alimentation humaine.

Blés tendre et dur, seigle, maïs, sarrasin, petit épeautre, autant de céréales transformées en farines dans les moulins à meule de pierre présents sur la ferme. Ce type de mouture permet de garder les éléments nutritionnels des céréales et produit donc des farines de qualité.

De plus, blé et maïs sont dits « anciens de pays », c'est-à-dire que les variétés utilisées sont issues de sélections



paysannes. Raphaël les choisit pour leur valeur agronomique mais aussi pour leurs caractéristiques gustatives. Et il les fait évoluer en les re-sélectionnant chaque année.

Ces variétés sont appréciées des consommateurs mais aussi par des boulangers qui cherchent à réaliser des pains typés.

Outre en farines, ces variétés peuvent être dégustées en pain puisque la ferme produit du pain disponible en boutique sur place tous les mardis à partir de 16h30.

#### *...avec un accent sur la vente directe.*

La ferme livre actuellement ses produits dans de nombreux magasins de la région.

Raphaël, qui privilégie le local, souhaite développer davantage la vente à la ferme. « *A l'heure où les épiceries de village se font rares et où les consommateurs ont envie de produits locaux, il me paraît important pour nous, agriculteurs-transformateurs, d'ouvrir nos portes et de vendre nos produits sur place. Cela permet aussi de parler de notre métier et va dans le même sens que la qualité d'accueil que nous nous sommes fixés sur cette ferme. Il est évidemment possible de venir uniquement pour les produits de la ferme, sans visite ! Notre boutique de vente à la ferme a des horaires d'ouverture larges pour laisser de la flexibilité aux clients. Nous avons récemment installé de nouveaux panneaux en bord de route et rénové notre site internet : nous espérons aussi permettre d'indiquer de manière plus visible cette vente directe.* »

Voici les produits vendus dans la boutique de la ferme : les produits laitiers de chèvres (fromages, yaourts, lait), les œufs, les farines et le pain sans oublier le mohair avec une gamme vestimentaire étoffée (pulls, écharpes, gants, couvertures,...).

En parallèle, des articles d'autres producteurs locaux sont aussi en vente, comme du miel, du vin, de l'huile, du jus de pomme, des savons... Horaires d'ouverture des boutiques : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



#### **CONTACT**

M<sup>me</sup> Stéphanie ARNAUD-GRANET,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 42,  
sgranet-lotetolzac@orange.fr



## PLUi : L'IDENTIFICATION DES CHANGEMENTS DE DESTINATION DE DESTINATION.

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOT-ET-TOLZAC (47)

L'identification des changements de destination bientôt terminée !

Suite au **pré-recensement** établi avec les **élus** de votre territoire, l'équipe du **bureau d'études URBA2D** est passée sur l'ensemble des communes prendre une photo des **bâtiments identifiés**.

Les **anciennes granges**, par exemple, s'inscrivent dans le cadre de cette démarche.

Cette **identification** permet de transformer ces bâtiments en **habitations ou hébergements touristiques**...



Sur le territoire intercommunal, c'est **535 bâtiments** qui ont été identifiés par le bureau d'études !



Les scénarios d'aménagements en cours de réflexion

Le bureau d'études **URBA2D** a proposé plusieurs scénarios de développement traduits par les **schémas d'aménagements**.

Ce travail s'est concrétisé par plusieurs **réunions de travail en communes** animées par le bureau d'études. Les **propriétaires** et les **élus du territoire** ont été sollicités dans ce sens.

La concertation publique toujours possible

Rappelons que la population peut formuler ses observations sur **le registre** disponible en **mairie et au siège de la communauté** tout au long de cette démarche.

Où en sommes-nous dans la démarche ?

La **phase n°3** du projet de PLUi se déroulera tout au long de cette année. Le travail sur le zonage et le règlement sont les deux prochaines étapes phare de la démarche.



## LA FÊTE DE LA COMMUNAUTÉ : LE 23 SEPTEMBRE 2017 !

Inauguration du  
Village d'Entreprises et  
d'Artisans, Le Temple sur  
Lot.

L'édition 2017 de la Fête de la Communauté se tiendra cette année le samedi 23 septembre 2017, à l'occasion de l'inauguration du Village d'Artisans et d'Entreprises, réalisé par la Communauté de communes Lot-et-Tolzac.

L'inauguration aura lieu à 15 heures en présence de nombreuses personnalités locales. En suivant, la Communauté de commune offrira un verre de l'amitié, en musique.

La Fête sera donc placée sous le thème de l'Artisanat. L'occasion de faire découvrir à tous les nouveaux bâtiments et leurs occupants récemment installés sur la ZAE de Gouneau au Temple sur Lot.

L'Artisanat au sens le plus large de sa définition sera représenté : artisans du bâtiment, de l'habitat, artisans d'art, de la déco, paysages, beauté, gastronomie ...

Officiels, élus et habitants pourront déambuler au gré des « stands » de ce grand marché de l'artisanat et de produits du terroir et profiter des découvertes, initiations, et démonstrations.

Des animations pour les plus jeunes seront proposées par le Centre de Loisirs communautaire.

## LE VILLAGE D'ENTREPRISES ET D'ARTISANS : UNE RÉALISATION AMBITIEUSE MAINTENANT DISPONIBLE !

En partenariat avec la SEM47, la Communauté de communes Lot-et-Tolzac porte depuis un an la réalisation d'un Village d'Entreprises et d'Artisans sur la Zone d'Activités Economiques de « Gouneau », à Le Temple sur Lot.

Grâce à ArchiStudio, cabinet d'architectes et maître d'œuvre du projet, les 2 bâtiments ont été livrés fin Juin !

Désormais ce sont deux structures innovantes et modernes qui sont proposées aux entreprises en création ou en cours de développement :

Vous cherchez un nouvel espace de travail ? Entreprises, artisans, PME,... dépêchez-vous de réserver votre espace !

Si vous souhaitez intégrer le dynamisme de cette zone, vous avez également la possibilité d'acheter des terrains viabilisés :



### CONTACT

M<sup>me</sup> Stéphanie ARNAUD-GRANET,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 42,  
sgranet-lotettolzac@orange.fr

*Vous avez peut-être déjà entendu sur les ondes de 47FM (Agen 87.7 / Fumel 87.6), les 2 spots publicitaires que la Communauté de communes Lot-et-Tolzac a créés et diffuse actuellement pour communiquer sur ce nouvel espace de développement économique !*

*N'hésitez pas à partager autour de vous !*

### Le bâtiment « Village entreprises » c'est :

- 7 bureaux locatifs de 20 m<sup>2</sup>
- un espace d'accueil,
- une salle de réunion et de détente,
- un espace reprographie équipé
- un espace co-working (télétravail)
- un accès haut débit
- un parking
- de la signalétique
- des espaces verts

Possibilité de louer un ou plusieurs bureaux

#### Des loyers attractifs :

**1 bureau = 178 € / mois hors charges**

### Le bâtiment « Village artisans » c'est :

- 3 ateliers de 145 m<sup>2</sup> (atelier avec bureau, mezzanine de stockage et sanitaires)
- un espace de stockage extérieur
- un accès haut débit
- un parking
- la signalétique
- des espaces verts

Possibilité de louer un ou plusieurs ateliers.

Location-vente possible.

#### Des loyers attractifs :

**1 atelier = 507,5 € / mois hors charges**

Véritable lieu de travail innovant en milieu rural, cet équipement au cœur du Lot-et-Garonne offrira aux entreprises des conditions de développement idéales.

**Terrains à vendre** sur la Zone d'Activités Economiques de « Gouneau », à Le Temple sur Lot  
Terrains viabilisés.

Prix de vente des terrains : 6 €/m<sup>2</sup>



## CONTACT

Mlle Léa Descorne  
Communauté de communes, 05 53 84 00 33  
descorne.cclt@orange.fr

## LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES LAMPES USAGÉES : PENSEZ-Y !

### Les lampes qui se recyclent

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.



Figure 1 : Lampes fluo-compactes



Figure 2 : Lampes à LED



Figure 3 : Tube fluorescent



Figure 4 : Lampe à iodure métallique



Figure 5 : Lampe sodium haute pression

### Où déposer vos lampes usagées ?

Déposez vos lampes à la déchèterie !

Ou rapportez-les en magasin : tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.).

### Que deviennent vos lampes usagées ?



Les lampes sont prises en charge par Récyllum, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

La collecte et le recyclage des lampes sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.

**récyllum**

engagés pour un recyclage responsable

Pour toutes informations complémentaires, consultez le site internet : [www.malampe.org](http://www.malampe.org)

## L'OPÉRATION « COMPOSTONS » SE POURSUIT

**VALorizon**

moins de déchets, plus de ressources !

L'opération départementale de ValOrizon (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés) « Compostons » se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2017 : profitez-en !

Cette opération permet de mettre à disposition des habitants et des structures communautaires des composteurs de 400 litres ou de 600 litres, gratuitement,

afin de favoriser le compostage.

Dépêchez-vous : venez vite chercher le vôtre !

Si vous souhaitez bénéficier d'un composteur (de 400 litres ou de 600 litres), merci de vous rapprocher de : Mlle Léa DESCORNE

## LES SORTIES DE L'ÉTÉ !

Vos principaux rendez-vous de l'été !

### CONTACT

Mlles Marjorie BELTRAMIN et Marion LESPIAU,  
Communauté de communes, 05 53 84 82 48  
tourisme@cclt.fr / lespiau.tourisme.cclt@orange.fr

DATE	DESIGNATION	CONTACTS
<b>JUILLET</b>		
Du 29 juin au 02 juillet	Fêtes locales, Hautesvignes	Comité des Fêtes, 06 70 79 29 62
Le 1er juillet	Ranch en Fête, Labretonie	Ranch du Bel Air, 06 74 87 46 39
Le 1er juillet	Concours de peinture, Castelmoron s/ Lot	Couleurs d'Aquitaine, 05 53 84 90 36
Le 1er juillet	Marché gourmand La Base, Le Temple s/ Lot	Comité des fêtes, 06 80 30 98 30
Le 2 juillet	Concours de peinture, Le Temple s/ Lot	Couleurs d'Aquitaine, 05 53 01 08 04
Du 7 au 9 juillet	Fêtes locales, Labretonie	Comité des Fêtes, 05 53 83 09 57
Du 7 au 9 juillet	Fêtes locales, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le 8 juillet	Bodega, Coulx	Comité des Fêtes, 05 53 88 79 25
Le 9 juillet	Big Jump, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le 9 juillet	Vide-greniers, Le Temple s/ Lot	Association La Boule Templaise, 06 59 28 85 62
Le 10 juillet	Rando commentée et visite de la Bastide, Laparade	Rando Plaisir 47, 06 81 41 25 27
Le 12 juillet	Spectacle de Janouille, Le Temple s/ Lot	Association Le Temple de Breuil, 05 53 01 08 04
Le 13 juillet	Bal des pompiers, Tombeboeuf	Mairie, 05 53 01 08 04
Le 14 juillet	Repas en plein air, Montastruc	Cuisine loisirs à Montastruc, 07 71 62 91 16
Le 17 juillet	<b>Rencontres et Gourmandises, Chaudron magique, Brugnac</b>	<b>Office de tourisme Lot-et-Tolzac, 05 53 41 86 46</b>
Le 19 juillet	Visite de la station de méthanisation, Le Temple s/ Lot	Fromagerie Baechler, 05 53 84 90 24
Du 21 au 23 juillet	Les Folkloriades, Castelmoron s/ Lot	Musique en Vallée du Lot, 06 12 41 64 76
Le 24 juillet	Concert d'été de l'OCP, Tombeboeuf	OCP, 05 53 01 76 08
Le 24 juillet	Randonnée découverte, Tourtrès	Rando Plaisir 47, 06 81 41 25 27
Le 26 juillet	Randonnée patrimoine, Le Temple s/ Lot	Randonnées et patrimoine, 05 53 01 43 13
Le 29 juillet	Fête du village, Villebramar	Oc'togone, 06 86 65 05 50
Les 29 et 30 juillet	Exposition de peintures, Pinel-Hauterive	Association Les 4 Manoirs, 05 53 01 01 75
Le 30 juillet	Vide-greniers des Pompiers, Le Temple sur Lot	
Le 31 juillet	<b>Rencontres et Gourmandises, Musée du Patrimoine, Monclar d'Agenais</b>	<b>Office de tourisme Lot-et-Tolzac, 05 53 41 86 46</b>



DATE	DESIGNATION	CONTACTS
<b>AOÛT</b>		
Le 05 août	Bodega, Castelmoron s/ Lot	FC Castelmoronais, 05 53 84 90 36
Le 06 août	Rando Laparade, Laparade	Foyer rural, 05 53 84 09 94
Le 09 août	Rando patrimoine, Le Temple s/ Lot	Randonnées et patrimoine, 05 53 01 43 13
Le 11 août	Cinéma de plein air, Le Temple s/ Lot	Mairie, 05 53 01 08 04
Du 11 au 13 août	Fêtes locales, Tourtrès	Comité des Fêtes, 06 31 97 04 90
Le 13 août	Dépiquage à l'ancienne, Monclar	Association Maintien de traditions, 05 53 41 80 71
Le 13 août	Concert Triade Jazz, Castelmoron s/ Lot	Mairie, 05 53 84 90 36
Le 14 août	<b>Rencontres et Gourmandises, Lou Vent d'Olt, Port Lalande Castelmoron sur Lot</b>	<b>Office de tourisme Lot-et-Tolzac, 05 53 41 86 46</b>
Le 16 août	Visite de la station de méthanisation, Le Temple s/ Lot	Fromagerie Baechler, 05 53 84 90 24
Du 18 au 20 août	Fêtes du village, Laparade	Foyer rural, 06 73 77 74 02
Les 19 et 20 août	Fêtes du village, Tombeboeuf	Comité des Fêtes, 06 30 48 50 11
Le 20 août	Vide-greniers, Le Temple s/ Lot	Association La Boule Templaise, 06 59 28 85 62
Le 21 août	Randonnée découverte, Monclar	Rando Plaisir 47, 06 81 41 25 27
Le 27 août	Tournoi de tennis, Le Temple s/ Lot	Le 7 templais, 05 53 01 10 40
Le 28 août	<b>Rencontres et Gourmandises, Golf de Barthe, Tombeboeuf</b>	<b>Office de tourisme Lot-et-Tolzac, 05 53 41 86 46</b>
<b>Tout au long de l'été ...</b>		
Tous les mercredis matin	Marché traditionnel, Castelmoron s/ Lot	
Mardis soir du 4 juillet au 5 septembre	Marché des Producteurs de Pays, Laparade	
Dimanches soir, du 09 juillet au 06 août	Marché des Producteurs de Pays, Monclar	
Dimanches matin du 2 juillet au 27 août	Marché fermier, Le Temple s/ Lot	
Du 3 au 16 juillet, Office de Tourisme	Exposition photos, Clin d'œil 47	
Du 17 au 30 juillet, Office de Tourisme	Exposition peintures, Les peintres du dimanche	
Du 31 juillet au 13 août, Office de Tourisme	Exposition peintures, Céline ZORZENONE	
Du 14 au 27 août, Office de Tourisme	Exposition peintures, Joëlle VILLARD	
Du 28 août au 9 septembre, Office de Tourisme	Exposition peintures, Josée CARAVATI	
Tous les dimanches du 2 juillet au 27 août	Visite du Moulin de Coulx (sous réserve que les réparations soient achevées), René BILLAT, 07 83 83 83 19	
Tous les mardis du 4 juillet au 26 septembre	Visite de la bastide de Laparade, Raconteur de Pays, 06 62 63 72 39	
Dimanches soir, du 2 juillet au 27 août	Visite nocturne et dîner-concert, Jardin des Nénuphars, 05 53 01 08 05	
Vendredis soir, du 7 juillet au 25 août	Visite nocturne et dîner, Jardin des Nénuphars, 05 53 01 08 05	
Tous les dimanches du 16 juillet au 03 septembre	Les Bric'écocos du dimanche : ateliers créatifs et sorties natures éco-citoyennes, Castelmoron s/ Lot, Associations Lot'envi, 06 09 90 88 07	

Des modifications peuvent intervenir après la parution du bulletin communautaire.

consulter l'agenda sur le site internet :

**[www.coeur-lotetgaronne.fr](http://www.coeur-lotetgaronne.fr)**

Aussi, n'hésitez pas à contacter l'Office de tourisme et à

## A VOS CANNES À PÊCHE !

Parmi les nouveautés du tourisme pour cette saison 2017, on peut noter le développement de la filière pêche.

Ainsi, une borne permettant l'achat de cartes de pêche via le site

<http://www.cartedepeche.fr/>

et un paiement en ligne par CB, est à disposition des pêcheurs à l'Office de Tourisme.

« Un loisir pour tous, une carte pour chacun ».

6 cartes de pêche sont proposées pour correspondre au

mieux à chaque pratique : carte interfédérale, carte découverte femme, carte personne mineure, carte découverte moins de 12 ans, carte hebdomadaire et carte journalière.

L'Office de Tourisme se fait ainsi le relais des dépositaires locaux en proposant un service complémentaire sur leurs heures de fermeture.

été très appréciés. Les expositions ont également connu un vif succès.



## RETOUR SUR LA « TRADITIONNELLE » SOIRÉE D'ÉCHANGES

Ils étaient une soixantaine. Hébergeurs, restaurateurs, prestataires touristiques, producteurs, élus du territoire, représentants du Comité Départemental du Tourisme et du Pays de la Vallée du Lot, ainsi que de la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, à avoir répondu à l'invitation de l'Office de Tourisme Lot et Tolzac pour participer à la « presque traditionnelle » rencontre des prestataires touristiques.

Au programme de la soirée qui a eu lieu au Golf de Barthe à Tombeboeuf le 27 avril dernier, un accueil par le Maire de la commune M. MOINET, une présentation générale de l'action de la Communauté de communes par M. STUYK, Président de l'Office de Tourisme ainsi qu'un historique du golf par Anna GOWER, fille des propriétaires.

Les animatrices tourisme, Marjorie et Marion, ont ensuite dressé un rapide bilan de l'année 2016 et présenté les projets 2017. Cette saison s'annonce forte en nouveautés avec, entre autres, la vente de cartes de pêche, le retour du concours estival ou la création d'apéritifs d'accueil durant l'été.

Comme les animatrices tourisme aiment à le dire, le but d'une telle rencontre est d'échanger les bonnes pratiques et les informations, afin de créer une dynamique partagée par tous et de pouvoir avancer tous ensemble. L'objectif commun de satisfaction des touristes durant tout le processus de leurs vacances, de la réservation au retour à



la maison.

La rencontre permet également aux prestataires du territoire de découvrir l'offre proposée « chez les voisins » afin de renseigner au mieux sur les différentes possibilités de divertissement.

Après les discours, place aux échanges de documentation et d'expériences.

Les volontaires ont eu la possibilité de participer à une initiation au golf proposée par le propriétaire des lieux, Brian GOWER. La soirée s'est achevée en toute convivialité avec le partage d'un apéritif réalisé par les commerçants locaux (Ajas Traiteur de Tombeboeuf, boulangerie de Tombeboeuf, jus de pomme de M. Camus de Tourtrès).





## DES APÉRITIFS D'ACCUEIL

Lancement des « Rencontres & Gourmandises en Lot-et-Tolzac »

Pour cette nouvelle saison touristique, l'Office de Tourisme a décidé de proposer aux visiteurs du Lot-et-Tolzac des apéritifs d'accueil, temps d'échanges et de rencontres privilégiés avec les professionnels locaux.

Il s'agit de délocaliser l'Office de Tourisme, les prestataires de loisirs et d'activités du territoire et les producteurs locaux sur quatre dates et quatre sites touristiques, entre 11 heures et 13 heures :

- La ferme du Chaudron Magique à Brugnac, le lundi 17 juillet
  - Le Musée du Patrimoine et la bastide de Monclar d'Agenais, le lundi 31 juillet
  - Le bateau Lou Vent d'Olt, au Port Lalande, à Castelmoron sur Lot, le lundi 14 août
  - Le Golf de Barthe à Tombeboeuf, le lundi 28 août.
- Durant ces temps, les professionnels présents feront

découvrir aux touristes les offres du territoire avec des initiations, des expériences, en leur faisant partager des saveurs, et espérant provoquer l'envie de revenir pendant leur séjour profiter des différentes offres qui leur seront présentées.

L'enjeu est également de renforcer la dynamique du réseau des socio-professionnels du tourisme en Lot-et-Tolzac, et de créer du lien, favoriser la rencontre entre les touristes et les socio-professionnels.

### CONTACT

Mlle Marion LESPIAU  
05 53 41 86 46  
lespiaou.tourisme.cclt@orange.fr

## DES PANIERS GOURMANDS, SPORTIFS ET CULTURELS À GAGNER !

Lancé en 2015, le concours estival a connu une pause en 2016. Il fête son grand retour cette année avec des nouveautés.

Plus de gros lot (ce dernier n'ayant pas été utilisé) mais des lots plus importants.

Cette année, chacun des 9 lots se composera de produits du terroir (fromage, jus de pomme, pruneaux, confitures, miel...) mais aussi de prestations chez nos partenaires (canoë, visite de village...). Nos lots sont 100% Lot-et-Tolzacais.

Comment participer ? Il suffit de déposer un bulletin

dans l'urne présente à l'Office de Tourisme. Tirage au sort tous les mardis.

ATTENTION, les paniers contenant des produits frais, il est indispensable de venir récupérer son lot rapidement.

### CONTACT

Mlle Marjorie BELTRAMIN  
05 53 41 86 46  
tourisme@cclt.fr

## FOCUS SUR LES « RACONTEURS DE PAYS »



Ils sont au nombre de 3 et ont pris place à Castelmoron sur Lot, Laparade et Le Temple sur Lot.

Qui sont ces passionnés d'histoire, prêts à tout pour

vous faire découvrir leur passion ?

Ce sont les Raconteurs de Pays.

Membres d'un mouvement départemental, ces guides, non professionnels, vont vous faire découvrir la commune de Castelmoron sur Lot, celle de Laparade ainsi que la commanderie templière de Le Temple sur Lot.

Posez vos questions, les Raconteurs de pays sont là pour y répondre.

Ils sont à même de vous raconter quelques petites histoires truculentes et de vous faire découvrir des détails architecturaux invisibles.

Uniquement sur réservation, les prix sont de 4€ par adulte (3€ par personne pour les groupes de plus de 12).

Plus d'informations sur

<https://www.raconteursdepays47.com/>



Figure 6 : ©CDT47 - Christian Preleur

### La plage de Castelmoron sur Lot

Située au pied du pont enjambant le Lot et reliant Castelmoron sur Lot à Le Temple sur Lot, la plage est à la

fois un espace de détente et de loisirs.

Durant les mois de juillet et d'août, un maître-nageur rend la baignade possible en toute sécurité (il est interdit de se baigner en dehors des horaires où il est présent).

Envie d'une promenade sur le Lot ?

Nautilus BKS vous propose la location de diverses embarcations : canoë, barque à moteur, hydroplane, pédalo, paddle. Bref, tout ce qu'il faut pour passer un bon moment tout en profitant de la rivière.

Pour une journée ou pour la nuit, grâce à l'accès direct au camping de Gzaillles, il est aussi possible de rester plusieurs jours sur place.

Un petit creux, là encore, la plage a réponse à tout. Un snack est installé au sein du camping de Gzaillles. Il suffit de monter les quelques marches qui le séparent de la plage pour trouver de la petite restauration rapide.

La plage de Castelmoron sur Lot permet donc de prendre son temps et de profiter au maximum de sa famille et de ses amis.

## CHERCHEZ LE TRÉSOR AVEC TÈRRA AVENTURA



Tèrra Aventura, une chasse au trésor extraordinaire pour vivre en famille des aventures pleines d'émotions en Nouvelle Aquitaine !

Terra Aventura est une activité 100% gratuite, basée sur le concept du géocaching. Il s'agit d'une chasse aux trésors qui se pratique à l'aide d'un smartphone ou d'un GPS. Elle est accessible 365 jours/365 jours.

C'est un jeu qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles de la région. C'est une activité qui allie sport et culture pour le plaisir des petits et des grands, engagés dans une aventure extraordinaire! Les parcours vous entraînent à la découverte d'un trésor.

Mais pour y accéder le chemin est parsemé d'énigmes à résoudre, souvent pleines de surprises et d'humour. Dans le trésor se cachent des Poi'z, petits personnages à fort caractère, à collectionner (sous forme de badge). Ces petits êtres imaginaires indiquent la thématique de la balade: Zéfaim pour la gastronomie, Zouti pour l'artisanat, Zilex, pour la préhistoire, Zéroïk pour l'époque médiévale...

Ces petites randonnées sont classées selon les difficultés du terrain et le niveau des énigmes à résoudre. Certaines présentent des itinéraires particulièrement bien adaptés

aux plus jeunes enfants (accessibles aux poussettes ou aux vélos).

En Lot et Tolzac, c'est à Saint Pastour que l'on joue, sur la thématique nature et points de vue. Sur le tracé de la randonnée de 6km, sauvez la bastide des Bad Poi'z et devenez incollable sur son histoire.

Pour jouer, il suffit de télécharger l'application sur un smartphone via Google Play ou App Store ou de se munir d'un GPS et d'une feuille de route.

Une activité qui n'est pas sans rappeler « Les 7 familles de la Vallée du lot », mais dans une version plus adulte et surtout régionale.



©Tèrra Aventura



## CONTACT

Mme Chrystel Massenet,  
Communauté de communes, 05 53 84 58 44  
ram@cclt.fr

## DES ATELIERS PARENTS-ENFANTS

En partenariat avec la crèche « Le nuage rose », le RAMPE a organisé le Samedi 8 avril 2017 un atelier parents-enfants qui avait pour thème « Les Jeux libres ».

Deux soirées, uniquement pour les parents, ont également eu lieu pour échanger sur le thème de la communication adulte/enfant.



## LA SORTIE DE FIN D'ANNÉE DU RAMPE AU RANCH DE BEL AIR !

Cette année, la sortie de fin d'année du RAMPE est prévue le Mardi 4 juillet 2017 au Ranch de Bel Air. Au programme : activité poney et pique-nique !

## PRÉPARATION DU PROJET « MOIS DES FAMILLES » AVEC LE REAAP



Dans le cadre du « Mois des familles », le RAMPE, en partenariat avec le REAAP (Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), organise une séance de cinéma en famille au cinéma l'Utopie à Ste Livrade sur Lot le Samedi 14 octobre 2017 pour le film d'animation « Vaïana ». La projection du film sera suivie d'un débat avec les parents, sur les émotions au sein de la famille.

## LA FERMETURE DU RAMPE CET ÉTÉ !

Cet été, le RAMPE fermera ces portes du Lundi 24 juillet 2017 au Mardi 15 août 2017 inclus !

## UNE FORMATION « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAMPE, en partenariat avec le GRETA, propose aux assistantes maternelles du territoire la formation « Sauveteur Secouriste du Travail » (S.S.T.). Cette formation de 16 heures sera dispensée à Castelmoron sur Lot et rentre dans le cadre de la formation professionnelle des assistantes maternelles.

La formation propose un inventaire des risques liés à

l'habitation, avec une mise en avant des mesures permettant de réduire les risques d'accident domestiques. Les exercices sont orientés en grande partie sur l'étude, l'analyse, la gestion d'accident survenant aux nourrissons et aux enfants de bas âge.

## IL ÉTAIT UNE FOIS LA FRANCE AU CENTRE DE LOISIRS DU LOT-ET-TOLZAC !



A partir du lundi 10 Juillet et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, le Centre de Loisirs du Lot-et-Tolzac accueillera les enfants de la Communauté de communes Lot-et-Tolzac pour sa 7<sup>ème</sup> saison estivale.

Cet été les enfants s'amuseront, créeront et imagineront au travers du thème proposé par l'équipe pédagogique : « Il était une fois la France ». De nombreuses activités et sorties autour de ce thème agrémenteront les journées de vos enfants.

La découverte de lieux, au sein du territoire de vie, en lien avec l'histoire de France sera à l'ordre du jour. La créativité et le jeu au travers des nombreuses activités proposés par les animateurs rythmeront le quotidien de vos enfants.

Des minis camps pour les plus grands à partir de 6 ans seront proposés tout au long de l'été, piscines, lacs et jeux d'eaux seront de la partie pour un bon rafraîchissement.

Le CEL interviendra pour proposer une large palette d'activités comme le tir à l'arc, le vélo, le golf et l'équitation.



**RAPPEL :** Pour l'inscription de votre enfant au centre de loisirs, il est demandé de remplir et de fournir les documents suivants :

- Dossier d'inscription à retirer au centre de loisirs ou sur le site internet
- La fiche sanitaire à retirer au centre de loisirs ou sur le site internet
- Attestation CAF ou bons MSA
- L'attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- L'attestation carte vitale des 2 parents
- Un certificat médical d'aptitude aux activités sportives et non contagion

### CONTACT

Centre de loisirs Lot-et-Tolzac

05 53 41 45 24

[www.centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com](http://www.centreloisirs-lotettolzac.jimdo.com)



Crédit photo : Malika Tich & CRR Limousin / Création graphique : Stéphanie Agency



[www.terra-aventura.fr](http://www.terra-aventura.fr)



APPLICATION  
**100%**  
GRATUITE

# Vivez l'émotion d'une **CHASSE AUX TRÉSORS SURPRENANTE !**

## 15 PARCOURS EN LOT-ET-GARONNE



terra aventura  
**220**  
PARCOURS  
365 J/AN  
Nouvelle-Aquitaine

